

# Conseil communal de Lausanne

## Rapport de la commission no 2

du Conseil communal chargée d'examiner le rapport de préavis 2021/33 :

### Politique de soutien aux activités intergénérationnelles.

Réponse au postulat de M. Manuel Donzé « Créer du lien intergénérationnel à travers les cantines scolaires »

---

#### Participant.e.s

**Présidence/rapportrice**                      **Françoise Piron**                      Libéral-Radical

#### Membres présents

M. Jacques Pernet	Libéral-Radical
M <sup>me</sup> Anouck Saugy	Libéral-Radical
M <sup>me</sup> Paola Richard-de Paolis	Socialiste
M. Mountazar Jaffar	Socialiste
M <sup>me</sup> Thanh-My Tran Nhu	Socialiste
M. Oleg Gafner (rempl. Mme Sara Gnoni)	Les Verts
M. Olivier Thorens	Les Verts
M <sup>me</sup> Magali Crausaz Mottier (rempl. Mme Alix Aubert)	Ensemble à Gauche
M <sup>me</sup> Alice de Benoit	Vert'libéral
M. Jean-Luc Masson	UDC

#### Membre excusés

M <sup>me</sup> Derya Celik	Socialiste
M <sup>me</sup> Sara Gnoni	Les Verts
M. Ngoc Huy Ho	Les Verts
M <sup>me</sup> Alix Aubert	Ensemble à Gauche

#### Représentant de la Municipalité

**M. David Payot, directeur, Enfance, jeunesse et quartiers (EJQ)**

#### Membres de l'Administration

M<sup>me</sup> Claire Attinger, responsable de la restauration collective - SGEJQ  
M<sup>me</sup> Ismira Mahmutovic, stagiaire, secrétariat général SGEJQ  
M. Yann Rod, délégué aux seniors, Sports et cohésion sociale - SCS

#### Notes de séance

M. Denis Mermoud, assistant du directeur - SGEJQ a pris les notes de séances et la rapportrice le remercie pour son excellent travail

---

**Lieu, date, horaire**

Chauderon 9, le mardi 5 octobre 2021 à 10h00

**Accueil et ouverture de la séance** La séance est ouverte à 10 heures.

# Conseil communal de Lausanne

## Présentation du rapport-préavis

Le Municipal informe que ce rapport-préavis a nécessité un examen approfondi pour donner suite aux intentions exprimées, sans stigmatiser les cantines intergénérationnelles. Les liens doivent être entretenus et l'expérience a montré que sans accompagnement, les cantines pouvaient relever davantage de la cohabitation que de liens. Il est souhaitable de donner plutôt une perspective pour des projets qui peuvent se faire en dehors des cantines, à d'autres moments, dans d'autres lieux avec des enfants d'âges différents qui proposent des projets intergénérationnels. Ceux-ci méritent d'être encouragés mais sans être obligatoires ni automatiques, puisque l'engagement du personnel éducatif est indispensable. Le but de la démarche est de mettre les projets en valeur et de les faire connaître, mais pas qu'un seul type de lieu soit intergénérationnel.

## Discussion générale

Une commissaire remercie la direction pour la rédaction de ce rapport-préavis qu'elle trouve intéressant et signale qu'elle s'est inscrite dans le conseil consultatif pour les personnes âgées. Le délégué aux seniors confirme que la première séance de ce conseil sera organisée prochainement.

Une commissaire souhaite des précisions sur ce qui a déjà été mis en place et les évaluations qui en ont été faites. Un commissaire est surpris du peu de mentions sur les activités entre les personnes âgées jeunes et actives. Il est surtout fait mention des activités du mouvement des aînés et des personnes en EMS. Une commissaire souligne qu'il faut faire appel aux personnes âgées pour aller dans les APEMS pour accompagner les jeunes, car cela permet de créer des liens.

Une commissaire trouve la démarche intéressante, sans pourtant imposer que les seniors viennent toujours dans les cantines. Ce postulat élargit le champ de vision avec toutes les activités intergénérationnelles avec une nette volonté d'amélioration. Une autre demande comment la Municipalité prend contact avec les personnes concernées.

Un commissaire souligne qu'il n'était pas au courant de cette démarche et qu'il est intéressé à la découvrir. Un autre fait remarquer l'absence de mention dans les unités d'accueil temporaire et il pense qu'il serait bien que ces lieux soient davantage intergénérationnels. Il est relevé par un autre commissaire qu'il manque la perception des enfants et leur participation. Le ratio est un peu faible. Il se demande ce que veut un enfant.

Une commissaire cite l'exemple des moments d'aide aux devoirs dans les APEMS à la pause de midi. Ce type de mesures existe dans d'autres villes, ce qui peut créer un lien intergénérationnel. Une autre demande si l'auteur du postulat, M. Donzé, a été informé de l'évolution de ce texte. La responsable SGEJQ confirme que le postulant a été informé et qu'il est satisfait du rapport-préavis.

Le Municipal informe que le résultat reflète ce qui existe déjà dans les structures. Les projets varient selon les horaires et les âges définis. Les plages temporelles sont plus larges pour le public plus jeune. Il n'y pas d'activités pour les 7-11 P, les réfectoires étant des lieux déjà très animés. Il n'est en outre pas simple de mettre en place des activités intergénérationnelles. La contrainte de l'accueil de jour existe, par la présence du personnel éducatif qualifié afin de garantir l'accueil et la prise en charge. Il faut trouver des activités qui font sens pour les enfants. Beaucoup de travail se fait avec des structures (EMS) où les personnes sont déjà accueillies. Par centre, la crèche du Clos-de-Bulle ou l'APEMS de Chailly travaillent avec des personnes âgées dans le quartier. Il faut en outre une disponibilité du personnel pour que cela ait du sens. Les personnes âgées souhaitent un lien social et les enfants quelque chose de récréatif plutôt que des activités obligatoires. L'enjeu est de faire un travail sur le long terme et il faut un cadre (service professionnalisé) pour que cela fasse sens. Or, il n'est pas toujours possible de mobiliser les personnes âgées pour ce type de projets. Il faut une adhésion qui soit aussi libre que possible et sans obligation. Les projets sont toujours menés en partant du terrain et les différents porteurs de projets ne se connaissent pas forcément. La

## Conseil communal de Lausanne

journée internationale pour les personnes âgées le 1<sup>er</sup> octobre permettra de présenter les projets et de les mettre en valeur ; les informations pourraient être intéressantes pour les personnes qui souhaitent se lancer dans un projet.

La responsable SGEJQ mentionne que les personnes âgées encore domiciliées et autonomes. Grands-parents et petits enfants demandent à ce que les grands-parents viennent se présenter et discuter avec les autres membres du groupe. Au sein des EMS, le public est captif et se retrouve dans une organisation où les responsables se mettent ensemble afin de créer un événement où un lien se crée, ce qui est très apprécié. Trois générations pourraient être réunies autour d'une activité à Pâques ou à Noël.

Le délégué aux seniors souligne la question de l'image des seniors. Moins de 5 % des personnes sont dans des structures, les autres font preuve d'autonomie (env. 21 000 personnes à Lausanne). Concernant les questions de promotions et d'informations auprès des seniors, il rappelle que le poste de délégué est récent (engagement le 1<sup>er</sup> septembre 2019) et qu'il s'agit d'une des mesures du rapport-préavis N° 2018/33. Parmi les dispositifs existants, il mentionne une journée pour les personnes à la retraite sur invitations de la Municipalité, ce qui permet de transmettre un certain nombre d'informations, ainsi que dans le Journal Communal et sur internet. C'est un chantier à mener afin de collecter les informations à transmettre aux seniors.

Une commissaire demande comment les directions SCS et EJQ coopèrent. Il lui est répondu qu'il y a un travail de coordination entre les deux directions et les deux délégations, également pour la journée du 1<sup>er</sup> octobre. Le bureau lausannois pour les familles (BLF) prévoit aussi des répondants par direction afin que la thématique puisse être partagée.

Une commissaire souhaite savoir ce que représente les 21 000 personnes et les 65 ans et plus dans leur globalité. Il lui est répondu que cela représente 15 % de la population et que la projection est de 17 % en 2040, ce qui rappelle les chiffres des années 1980.

Une commissaire suggère des journées d'information tous les 10 à 15 ans après la retraite afin d'informer régulièrement les seniors sur les offres existantes. Elle trouve en outre bien de recréer le lien qui s'est selon elle dégradé. Elle souligne l'importance de porter plus d'attention dans les endroits de la ville qui ne disposent pas de maisons de quartiers.

Le Municipal relève que les liens avec des personnes sur trois générations ne sont pas répartis uniquement selon les familles. Le lien familial peut être différent si les grands-parents sont dans un autre pays. Un travail mérite d'être fait et encouragé. Cela n'empêche pas que le recours aux grands parents pour la garde d'enfants reste très important et qu'ils constituent selon une expression usuelle « la plus grande garderie de Suisse ».

Une commissaire observe que l'on ne parle pas de valoriser les seniors et leurs expériences ainsi que leurs compétences. La retraite étant un moment très particulier, il se demande s'il existe des projets allant dans ce sens, qu'il y aurait lieu de favoriser et de valoriser.

Le Municipal répond que les seniors ont davantage de disponibilités et de possibilité de contribuer à la vie associative et à la vie quotidienne, mais avec l'âge ils sont plus exposés à la solitude et aux maladies handicapantes, les deux peuvent cohabiter. Le premier aspect figure moins dans le rapport-préavis car elle est plus difficile à intégrer. D'autre part, la politique de l'enfant veut que l'on contrôle à qui ils sont confiés et le cadre (Ordonnance sur le placement d'enfants OPE) fait que le placement d'enfants de manière collective doit être professionnalisé.

Le délégué aux seniors confirme qu'il va travailler sur la valorisation et les compétences des seniors et que des réflexions sont en cours.

# Conseil communal de Lausanne

## Discussion du rapport-préavis par chapitre

### **Chapitre 3 :**

#### Chapitre 3.1 :

Un commissaire demande si un bilan a été fait concernant l'engagement du délégué aux seniors. Le délégué aux seniors répond qu'il est prévu de revoir la politique tous les cinq ans. Le rapport annuel de gestion indique les éléments principaux et des informations sont publiées dans le Journal Communal. D'autre part, la Commission consultative pour les seniors peut servir de relai entre le Conseil communal et la Municipalité.

### **Chapitre 4 :**

#### Chapitre 4.3 :

Une commissaire a apprécié la mention du projet-pilote « Tables à la Cantine ? » et souhaite qu'il soit davantage documenté, le quartier de Chailly étant très actif. La responsable SGEJQ répond que ce projet est actuellement en suspens en raison de la situation sanitaire.

### **Chapitre 6 :**

Un commissaire demande comment l'information sera transmise aux seniors qui ne sont pas en EMS. Il veut proposer un amendement pour mettre en vigueur ce qui est indiqué (1<sup>er</sup> octobre) et qu'il y ait un cadre clair et précis pour tout le monde. Le Municipal informe que la démarche de la Municipalité est de ne pas solliciter un montant mais de chercher dans les budgets existants. Le délégué aux seniors précise que le but de cette journée est de mettre en lumière ce qui se fait pour les seniors.

## **Les autres chapitres n'ont pas suscités de réactions**

### **Chapitre 10 : conclusions**

Au vote, la conclusion n° 1 est approuvée à l'unanimité.

La présidente remercie les personnes présentes et lève la séance à 11h20



Lausanne le 5 décembre 2021

La rapportrice : Françoise Piron